

Un Fonds fédéral pour la culture? "Pas urgent!"



Politique culturelle



Guy Duplat

Abonnés Publié le 07-05-2020 à 12h42 - Mis à jour le 07-05-2020 à 12h43



Une "claque": la proposition de loi pour soutenir les artistes durant la crise a été jugée "non-urgente".

Nous avons évoqué il y a dix jours, le dépôt au Parlement fédéral par Ecolo-Groen d'une proposition pour soutenir les artistes et techniciens de la culture durant la crise du Covid-19.

Mais cette proposition n'a pas reçu l'urgence en commission des affaires sociales. « Une claque, une gifle », juge le député de la Fédération Wallonie-Bruxelles Matteo Segers qui se bat depuis des semaines pour que le fédéral - responsable du dossier - aménage le statut de l'artiste et aide ceux qui ont tout perdu à cause de leur statut précaire. « Nous sommes en effet très déçu explique Julie Chanson (Ecolo) qui avait déposé le texte, que notre proposition n'ait pas reçu l'urgence et c'est incompréhensible pour nous. Dès lors, cela engendre un calendrier "normal" pour notre proposition donc il faut maintenant attendre qu'elle arrive à l'ordre du jour de l'agenda de la commission affaires sociales. Vu qu'il y a un proposition de loi du PS concernant également le secteur, nous avons décidé que la commission du 19 mai soit consacrée au débat concernant les travailleurs du secteur culturel. Dès lors, à cette commission, nous déciderons d'auditions, de la suite pour notre projet de loi d'un fonds d'urgence. Je ne peux donc rien dire de plus pour le moment. »

Rappelons qu'à côté des mesures de soutien prises par les Communautés et Régions, le niveau fédéral est en effet seul compétent pour le statut social des artistes (et techniciens de la culture), en particulier ceux qu'on appelle en France les "intermittents", qui n'ont pas de contrat à durée indéterminée et qui vivent de contrats successifs. Rien n'est en effet prévu pour tous ceux (nombreux) qui avaient un contrat en cours ou qui avaient signé un contrat annulé par la crise mais qui ne peuvent justifier d'avoir eu auparavant des contrats successifs de minimum trois mois chaque fois. Les artistes qui ont eu des contrats successifs plus courts que trois mois et qui perdent avec la crise leurs contrats en cours n'ont pas aujourd'hui droit au chômage économique et n'ont plus rien que le CPAS.

Le fonds qu'Ecolo propose de créer leur fournirait un "revenu de solidarité" pour la durée de la crise, équivalent à une allocation de chômage normale (soit 1200 euros). Ce fonds compenserait aussi - avec un forfait de 300 euros en plus - la perte de revenus due à la perte d'un contrat à cause du confinement.

Rien ne bouge non plus sur l'Arrêté Royal préparé sur ce sujet par la ministre de l'Emploi Nathalie Muylle (CD&V). « Nous n'avons aucune info à ce jour sur cet AR dont on ne cesse de nous parler depuis des semaines mais dont on ne voit rien venir... », explique Julie Chanson

Chaque niveau de pouvoir se renvoie donc la balle, et le fédéral est très réticent à s'intéresser à des dossiers culturels que le Fédération Wallonie-Bruxelles n'a pas la compétence de traiter (ni les moyens financiers par ailleurs). Un conférence interministérielle (Communautés-fédéral) culture devrait étudier cela.

« Les intermittents de la culture subissent ainsi une double peine, résume Matteo Segers, ils ont un statut qui les pénalise fortement et sont en plus, victimes des batailles de pouvoir. Alors qu'en France cela peut se régler en une fois au niveau national comme l'a montré Macron mercredi. »



Sur le même sujet

- Politique culturelle
Concerts, spectacles, sorties, tourisme... : les mesures restent strictes pour le secteur culturel
- Politique culturelle
Statut d'artiste : l'avoir ou pas
- Politique culturelle Vidéo
Tax shelter: les professionnels du cinéma et de la scène, les oubliés du projet de loi Corona ?
- Politique culturelle
La culture est le troisième employeur d'Europe

Les articles abonnés les + lus

- Politique belge
1 Leopold Lippens, bourgmestre de Knokke : "Qui sont ces politiciens complètement grotesques qui nous dirigent ?"
- Enseignement
2 Remédiation scolaire en août? Caroline Désir répond à Pierre-Yves Jeholet: "J'ai d'autres idées plus en phase avec les réalités"
- Mes Finances
3 Comment mobiliser l'épargne colossale des Belges pour relancer l'économie
- Asie Analyse
4 Kim Jong-un est vivant, mais que lui est-il arrivé?
- Europe
5 La Suède, exemple à suivre à l'heure du déconfinement ?

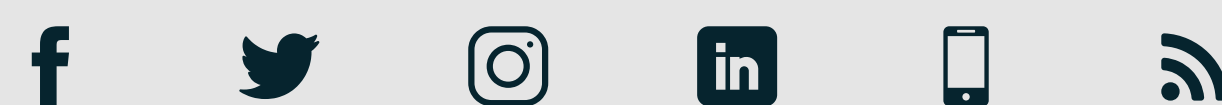
Faisons vivre l'info avec La Libre.be et Libre ECO

Recevez nos newsletters

Entrez votre adresse e-mail

Inscription à la newsletter

Suivez-nous



Contactez-nous

Les autres sites IPM